

Résolution du personnel du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH)

Depuis octobre 2022, le mouvement demandant l'indexation de nos salaires continue de s'élargir et de se renforcer. Les dernières journées d'action du 31 janvier, du 9 février et du 1er mars derniers ont été massives, avec de nombreux grévistes et des manifestations rassemblant des milliers de personnes dans les rues de Lausanne.

La rencontre entre le Conseil d'État et les syndicats, le 22 mars 2023, n'a apporté aucune amélioration relative à l'indexation de nos salaires en 2023.

Dans ce contexte, nous indiquons par ce message notre soutien à la journée de grève et de mobilisation prévue mardi 28 mars (débrayages, rassemblements, manifestation en fin de journée).

Nous soutenons les délégations syndicales qui défendent l'indexation comme seul moyen de ne pas dévaloriser notre travail et nos salaires.

Résolution votée le 27 mars 2023 à 5 voix